

## Encart :

**1959 : loi du 31 décembre dite loi Debré...**  
Depuis 1919, plus de 66 lois, circulaires, textes contre la loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905 !



# Le Mouton Noir

Bulletin trimestriel des libres penseurs des Alpes de Haute Provence

## Édito

Si le « parti noir » est dans tous ses états, la Libre Pensée poursuit son combat contre tous les détournements de la loi de 1905...



## AHP

19 janvier

**SISTERON**

1<sup>er</sup> rendez-vous de l'année :  
Conférence :  
*Questions d'actualité*  
Présentée par : Henri HUILLE,  
*Et le banquet "tête de veau - sauce gribiche"...*

## LP RdV

À venir en mai...

PACA & Alpes de Haute Provence

Meeting, réunion publique...

**Pour l'abrogation  
de la loi Debré**

## Arguments

**Le vicaire et le libre penseur...**  
C'était le 13 février sur l'antenne de Fréquence Mistral en collaboration avec La Marseillaise... - Réécouter sur :  
<http://www.frequencemistral.net>



**REILLANNE**

**Samedi  
23 mars 10h00**

2<sup>ème</sup> rendez-vous de l'année :

Conférence :

**Écologie, capitalisme et marxisme :  
peut-on marier l'eau pure de l'écologiste avec le feu destructeur du capitaliste ?**

Présentée par : Michel BARBE

**Et suivie du banquet gras...**



## Il y a 220 ans : la constitution de 1793

Les députés souhaitaient compléter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 par :

La proclamation de droits économiques et sociaux (association, réunion, travail, assistance et instruction),

La consécration de la théorie de la souveraineté populaire au détriment de la souveraineté nationale... c'est le peuple réel qui est souverain, non la nation...

L'insurrection devient un droit et un devoir quand le gouvernement viole les droits du peuple, L'interdiction de l'esclavage juridique...



**Profession de foi du vicaire bas-alpin**

À l'occasion de la controverse Libre Pensée versus Église, organisée conjointement par La Marseillaise et Fréquence Mistral (92.8), le 13 février à Manosque, le vicaire général du diocèse de Digne, face à notre camarade Henri Huille, pour la Libre Pensée, déclarait entre autres propos :

*«Le mariage n'est pas un droit mais une institution garantie par l'Etat. ...aucune société n'a jamais organisé les relations affectives entre des personnes de même sexe.... Je ne suis pas ici pour défendre une morale chrétienne, mais pour défendre la vision universelle et anthropologique du mariage... la religion n'a rien à faire dans cette affaire...»*

*L'Église a incité les catholiques à faire entendre leur voix et à manifester...»*

*Je suis heureux que le Comité Consultatif National d'Éthique soit composé de scientifiques, de juristes, de philosophes, des représentants des différentes religions, dont la Libre Pensée, qui n'est pas une religion mais qui fait partie des traditions de notre pays... La démocratie, c'est la meilleure forme de gouvernement, disons la moins mauvaise. Le peuple est souverain... mais nos députés n'ont pas toutes les réponses, tous les arguments sur tous les sujets... Nous devons être éclairés par des experts... Le rôle de l'Église, comme celui des experts, n'est pas de diriger les consciences... L'Église catholique est acteur de la vie sociale... avec la Libre Pensée, elle est dans son rôle en donnant son point de vue, comme la Libre Pensée donne son point de vue...»*

*Je partage tout à fait la conception de la laïcité évoquée par M. Huille. Nous ne cherchons surtout pas à revenir sur la loi de séparation de l'Église (sic) et de l'État... ça a toujours été catastrophique quand l'Église a trop collusionné avec les pouvoirs de quelque sorte et de quelque bord que ce soit. N'y revenons pas... »*

Pour l'anecdote : Après la controverse, le débat s'est poursuivi au restaurant, toujours avec nos deux médias. Mais ne croyez pas que le vicaire adhéra à la Libre Pensée après quelques agapes. Non, à la fin, l'**étourdi** (?) vicaire partit sans payer...

**Le pape démissionnera officiellement le 28 février prochain**

Raisons de santé, certes ! Mais la tourmente dans laquelle est entrée l'Église romaine est telle ! (voir p. 5)

**Manosque : table-ronde organisée par le secteur paroissial**

Une quarantaine de personnes assistait à Manosque à un débat sur la spiritualité, une discussion sur « le sens de la vie »... Il n'y aurait rien à dire si une anomalie ne sautait aux yeux des lecteurs de HPI du 15 02 2013 : En effet, à la tribune se coudoyaient es-qualité, le directeur du groupe scolaire Saint-Charles, le proviseur du lycée des métiers Martin Bret, un chef d'entreprise...

Quelques propos rapportés par l'hebdomadaire : « *Sans spiritualité on ne pourrait pas encaisser les chocs au quotidien !... donner aux jeunes un sens à leur vie... L'accompagnement de l'autre dans la souffrance peut-être un chemin vers la compréhension du sens de notre propre vie...se tourner vers l'autre, sans attendre nécessairement un moment malheureux... »* »

**Comment ne pas rapprocher cette rencontre contrenature, en république laïque, avec le rapport 2012 des évêques de la COMECE ?**

(COMECE- Bruxelles 19 square de Meeûs B1050 Bruxelles)

« Conclusion de la Déclaration des Evêques de la COMECE sur l'objectif d'une économie sociale de marché compétitive dans le traité de l'UE... »

Page 24 & 25 : *Aujourd'hui, il faut européeniser l'économie sociale de marché pour faire face à la compétition mondiale...L'Union Européenne... devra être réglée par le droit et se conformer de manière cohérente aux principes de subsidiarité et de solidarité... nous apportons notre soutien à ce projet et nous y reconnaissons une importante contribution à l'humanisation solidaire de la mondialisation... À ceux qui aujourd'hui sont à la recherche d'une théorie et d'une pratique nouvelles et authentiques de libération, l'Église offre non seulement sa doctrine sociale et, d'une façon générale, son enseignement(...), son engagement et sa contribution pour combattre la marginalisation et la souffrance. » (JP 2centesimus annus 1999)*

**La Doctrine Sociale de l'Église :**

**2000 ans d'expérience, voilà un beau bilan de compétence n'est-ce pas !**

L'Église, le « parti noir », est dans l'arène politique jusqu'à la mitre. Elle se propose « d'humaniser la mondialisation ». Elle doit prendre ses propres affaires en main, notamment en reprenant prise sur son « troupeau », victime de la crise mondiale, crise économique, financière, politique et sociale.

**Et la Libre Pensée là-dedans ?**

**Totalement dans son rôle, non comme partenaire du CCNE, « filtre » s'opposant à la pleine souveraineté du peuple en V<sup>e</sup> république, la Libre Pensée a gagné en Conseil d'Etat qui confirme l'illégalité de subventions publiques aux ostensions limousines. La loi de 1905 et la laïcité sont vivantes dans la conscience de l'écrasante majorité des citoyens de ce pays !**

**SISTERON****le 19 janvier**

**Notes de Claire GUFFROY à la conférence d'Henri HUILLE à Sisteron**

**Qu'est-ce que la Libre Pensée ?** Et non qui sont les libres penseurs puisqu'ils sont divers et variés.

Nous prendrons pour définition les résolutions du congrès de Rome en 1904 :

La libre pensée :

- rejette toute croyance imposée, toute autorité imposant des croyances.

- Refuse de donner des leçons, appel à la modestie : sommes-nous sûrs de notre émancipation, de nos préjugés.

Il faut parler aussi de Pierre Joseph Cambon qui obtint par décret le 18 septembre 1794 la suppression du budget des cultes, ce qui mit fin à la constitution civile du clergé et qui fut le premier acte de la séparation de l'église et de l'état.

Notons aussi que les Jacobins ont instauré le divorce, aboli plus tard par Napoléon.

La libre pensée c'est aussi garantir aux idées religieuses la même liberté qu'à toutes opinions .Citons Rosa Luxembourg : « la liberté c'est toujours la liberté de ceux qui pensent autrement ». La république assure la liberté de conscience et donc la liberté de culte. Mais aussi la liberté de critique.

Dans les statuts de la Libre Pensée est inscrit : « fraternellement unis dans l'action ».

Ces actions sont :

- dans le rejet des pouvoirs abusifs de l'autorité en matière religieuse, rejet des privilèges en matière politique, rejet des privilèges du capital en matière économique.

- Tradition des banquets : commémoration de la mort de Louis XVI, qui annonce la fondation de la république.

Dès 1847, 3 courants de pensée :

- les athées (ex Laforgue : le droit à la paresse)
- les agnostiques (ex. Jean Jaurès)
- les déistes (ex. Victor Hugo)

**Les questions d'actualités :**

**Congrès de Ste-Tulle :** il a eu de l'importance si on en juge des réactions du diocèse dès qu'on parle de la libre pensée.

**Congrès de Mar del Plata :** suite à la création de l'internationale de la Libre Pensée à Beyrouth il y a 18 mois. Ce congrès prouve que la laïcité n'est pas que française et qu'elle est toujours d'actualité.

Il y a une association athée internationale, qui est une association anglophone car il y a un fort mouvement libre pensée au USA.

3 décisions essentielles ont été prises à ce congrès :

- combat pour la séparation des cultes et des états
- campagne pour dénoncer les crimes commis sue des personnes par des institutions religieuses
- campagne sur l'argent pourpre

**La loi DEBRÉ :**

En 1959, Debré pille les fonds publics pour des écoles catholiques : proposition d'un meeting régional PACA pour l'abrogation de la loi Debré avec ratissage large des partis, des syndicats.

**Article 22 : PEILLON** parle du respect de la personne plutôt que de l'individu :

L'individu c'est le citoyen qui essaie d'être lui.

La personne n'existe que par la communauté.

Lors de l'assemblée générale qui a précédé la conférence – banquet du 19 janvier a été adopté :

**- la composition du bureau départemental**

Président :	Marc POUYET
Vice-président :	Kasijan KOLODIJ
Secrétaire-adjointe :	Geneviève ROMAN
Secrétaire adjoint :	Bernard ROGER
Secrétaire administratif :	Serge BOUVET
Trésorière :	Claire GUFFROY
Librairie :	Hervé BLIN

**- la composition du comité de rédaction du bulletin "Le Mouton Noir"**

Marc POUYET ; Bernard ROGER ; Claude TESTANIÈRE ; Paul APARTIS et Alain ALPHAND.

**Les RdV de la FDGLP en 2013...**

**Samedi 19 janvier : Sisteron**

**Les Mées : bureau & AG : vendredi 1<sup>er</sup> mars**

État de la préparation du :

- 23 mars (thème de la conférence – qui)

- 21 mai dispositions à prendre

Contenu du bulletin

**Samedi 23 mars : Reillanne – vendredi dit saint**

Conférence (10h) et banquet gras.

**Les Mées : bureau & AG : vendredi 5 avril**

Le meeting PACA

Le 21 mai

Contenu du bulletin

**À venir en mai :**

PACA & AHP : meeting et réunion publique **pour**

**"L'abrogation de la loi Debré"**

**Vendredi 21 juin : L'Escale – MAC 19h00**

**Assemblée générale annuelle puis buffet froid...**

**Samedi 7 septembre : Digne – forum des associations**

**6/7/8 Septembre : Les Mées**

Possibilité de s'associer au centenaire de la construction du monument

Le 4 septembre 1913...

**Les Mées : bureau & AG : vendredi 18 octobre**

Préparation du 11/11

**Lundi 11 novembre : Château-Arnoux**

Conférence ; buffet froid ; rassemblement au monument

**Les Mées : bureau & AG : vendredi 6 décembre**

**LE MOUTON NOIR**  
Bulletin trimestriel de la  
Fédération Départementale des  
Groupes de Libres Penseurs des  
Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2,00 euros

Abonnement 1 an

(frais d'envoi compris) : 10 €

Directeur de la publication

Marc POUYET

Comité de rédaction

M. Pouyet ; B. Roger ; C. Testanière ;

P. Apartis ; A. Alphand.

Concepteur-rédacteur

Diffusion-abonnements

Bernard ROGER

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DE LA LIBRE PENSÉE**  
des  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

Courrier

rue des Chevriers

04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental

<http://librepensee04.over-blog.com>

Courriel

[librepensee04@orange.fr](mailto:librepensee04@orange.fr)

**FÉDÉRATION NATIONALE  
DE LA LIBRE PENSÉE**

10/12 rue des Fossés-St-Jacques

75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50

☎ : 01 46 34 21 84

Site national

<http://www.flp.fr>

Courriel

[librepensee@wanadoo.fr](mailto:librepensee@wanadoo.fr)

Association Internationale  
des Libres Penseurs

<http://www.internationalfreethought.org>

Citoyennes, citoyens

Quelques semaines après avoir vu la réaction sortir dans la rue avec pêle-mêle les évêques, Civitas, le bloc identitaire, l'UMP, l'Action Française et bien d'autres mouvements doriotistes, nous voulions rappeler que la République est toujours debout là, contre ces vents fétides d'un passé revanchard. Ils étaient tous là, les corporatistes et cléricaux main dans la main.

Une semaine, quelques semaines après, les Républicains se réunissent autour des banquetts « tête de veau » pour fêter la chute de l'Ancien-Régime. Une tête devait tomber pour en finir, c'est sur "cet autre bougre de Perroquet", comme l'appelait le Père Duchesne, que l'oiseau y a laissé la vie. Plus que l'oiseau lui-même, c'est l'Ancien-Régime qui monte sur l'échafaud pour ne plus y redescendre.



Ce que nous fêtons, ce n'est pas la mort d'un homme, c'est la fin des rois, des dynasties, des engeances entre les cours d'Europe et des bâtards couronnés. Dès que la nouvelle de la tête de l'infâme tombée dans le panier fut connue, un mouvement d'angoisse s'est emparé des palais dorés, des châteaux. Plus rien ne serait comme avant, le peuple français n'a pas montré la voie, il l'a juste ouverte. Dans l'histoire de l'Humanité, les peuples se souviendront de cette Révolution comme d'un exemple, même les peuples colonisés par la France sauront rappeler que la liberté ne s'exporte pas, elle s'acquière dans la lutte pour l'indépendance.

Aujourd'hui, citoyennes et citoyens, femmes et hommes de la République,

Les royalistes se sentent le courage de nous donner des leçons de laïcité, écoutez plutôt ce qu'ils écrivent, ce qu'écrit l'Action Française, résidu de la collaboration : *"Pourtant, un débat sur la laïcité est loin d'être inutile ! Parce que cet ersatz de laïcité, résidu infâme de l'anticléricalisme primaire des révolutionnaires de 1789, est à la laïcité ce que la prostitution est à l'amour : une perversion nocturne qu'il convient de combattre. Dans une immense majorité des cas, la « laïcité » prônée par nos élus républicains n'est qu'un peu de poudre aux yeux, une excuse bidon pour camoufler leur dhimmitude honteuse qui n'a d'égale que leur anticatholicisme patenté. Alors oui, il faut un débat sur la place des religions en France, sur la place que l'on offre au spirituel face au temporel, sur l'importance de la distinction entre la Religion et l'État. Loin de la haine de 1791 où le catholicisme fut pourchassé et les prêtres massacrés, loin de 1905 où nombre de catholiques devinrent hors la loi, il faut retrouver une saine laïcité, comme l'avait déjà demandé le Christ lui-même dans cette phrase « Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu »..."*

Chers amis, Quelle belle leçon d'égalité ! Quel vocabulaire élaboré digne de la Reconquista et de l'Inquisition, si vous ne saviez pas quels étaient vos ennemis, eux ont ciblés les laïques de ce pays comme pervers notoires.

Connaître la laïcité habillée d'élogieux adjectifs n'avait pas suffi à la trahir, la doctrine de la réaction est d'utiliser son nom pour mieux la détruire.

Ces plumitifs d'hier auraient dû ajouter *"Rendez nous nos fiefs, nos territoires, nos privilèges."*

Je vous vois ricaner, sourire parce vous êtes des mécréants, des damnés de la terre.

Et pourtant, les fiefs ne sont ils pas à l'ordre du jour lorsqu'un élu du peuple engage sa commune dans un concordat, appelant ainsi à transformer les citoyens en somme de communautés, engageant aussi lesdites communautés à lui assurer leur soutien contre des prébendes ?

Ne serions nous déjà plus en République quand dans un conseil unique est mis en place en Alsace liquidant ainsi les départements, œuvre de la Révolution ?

Ne serions-nous plus en République lorsque des langues minoritaires et régionales sont utilisées, voire inventées, pour reléguer à une citoyenneté de seconde zone voire à une perte de citoyenneté, les citoyens de la République ?

Ne serions-nous déjà plus en République lorsque les communes se voient forcer de s'agglomérer pour être plus « compétitives » et de fait tombent sous la tutelle d'un potentat local qui écrase maires et conseil municipaux, liquidant les 36 600 communes, foyers de démocratie ?

Citoyennes, citoyens,

Aujourd'hui, avec l'acte III de la décentralisation, des fiefs nouveaux sont créés, le droit local s'étend au détriment d'un droit national. Au-dessus, les grands seigneurs régionaux s'installent au détriment des députés, représentation nationale. Et pour couronner le tout, l'Union européenne gère ces fiefs et royaumes, négation des droits et de la légitimité nationale. C'est le Saint Empire Germanique reconstitué sous la houlette vaticane. Le même Vatican qui ne paye pas l'impôt, étend ses possessions territoriales et son influence morale, infiltre la principale cour d'Europe, les institutions de l'Union Européenne.

Nous pouvons le dire : La République est en danger.

La Gueuse, comme ils la nomment, reste une idée insupportable pour les Maurassiens d'hier comme d'aujourd'hui.

C'est pourquoi la Libre Pensée appelle les Républicains à se joindre à elle, à la rejoindre, à la renforcer afin que les Républicains puissent débattre, confronter, réfléchir ensemble à quelles réponses données, à quelles initiatives prendre pour contrer cette marche à la barbarie. Nous appelons à la réunion des Républicains quelques soit leurs divergences, leurs histoires, leur point de vue mais avec un et un seul objectif la défense de la République.

Citoyennes, citoyens,

Le mariage pour tous est devenu la grande question de la société de ces derniers jours. Grande question, complexifiée à souhait par les arguties de ceux qui oublient que nous vivons en République. Les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, constituent la seule réponse au mariage pour tous.

Liberté de choisir de se contracter un mariage ou pas, liberté de le faire avec qui vous voulez. Égalité face aux actes civils de la République pour tous. Fraternité entre les citoyens attachés à l'œuvre de la Révolution donc à la liberté de chacun.

L'œuvre de la Révolution française reste un enjeu. Jugez plutôt, dans sa magistrale Révolution Française, l'historien Georges Lefebvre écrit : *"L'Assemblée en vint à voter, le 20 septembre [1792], la laïcisation de l'état civil qu'elle discutait depuis des mois. Le même jour, elle institua le divorce. Le clergé constitutionnel se trouva ainsi atteint au moment même où il semblait triompher. Sur lui l'autorité de l'État se faisait de plus en plus lourde : on lui défendit de percevoir un casuel, de porter le costume ecclésiastique en dehors de ses fonctions, de tenir des registres en catholicité, de subordonner le mariage à d'autres conditions que celles que la loi prévoyait et, par conséquent, de refuser de marier les divorcés et ses propres prêtres."*

L'une des explications de l'agitation religieuse repose dans la volonté de retrouver une prédominance dans la pratique des actes de la société, ils veulent encadrer le mariage comme interdire le divorce.

**suite de la page 4...**

En effet, depuis le concile de Latran IV, le prêtre ne se contente pas d'enregistrer le consentement mutuel des époux. Il leur apporte aussi la bénédiction divine. Ainsi, le mariage qui n'était qu'un acte civil, devient un acte religieux. Mieux encore, il est hissé au rang des sacrements de l'Église catholique, au côté du baptême, de l'eucharistie (la communion), et plus tard de la confirmation, l'ordination, l'extrême-onction et la pénitence.

Le concile de Trente (1545-1563) réduit sévèrement la liberté de mariage. Il impose l'accord parental pour les femmes de moins de vingt-cinq ans et les hommes de moins de trente, exige la présence de quatre témoins ainsi que du curé de la paroisse des promis.

En permettant le divorce comme principe d'égalité, la Révolution Française va rompre avec l'emprise cléricale.

En octobre 1793, la citoyenne Gavot fit cadeau de son alliance, « *symbole de mon esclavage* », à la Convention nationale en témoignage de gratitude pour « *la loi sainte du divorce* ». Elle déclara avoir été « *gémissante sous l'empire d'un mari despote [...]. Aujourd'hui rendue à la dignité de femme indépendante, elle adore cette loi bienfaisante qui rompt les nœuds mal assortis ; qui rend les cœurs à eux-mêmes, à la nature, enfin à la divine liberté* ».

L'Église sort de ses couvents, de ses monastères et églises pour battre le pavé. Ils rappellent qu'ils existent dans l'espace de la cité.

La Foi et les dogmes trouveront face à eux la Raison.

Citoyennes, citoyens,

L'enseignement catholique a pris toute sa place dans cette bataille réactionnaire. Avec les milliards et les milliards qui lui sont versés depuis la loi Debré, il mobilise contre la République. La duperie d'une prétendue « *liberté de conscience* » au sein de l'enseignement privé n'a pas résisté deux minutes face à l'affirmation du « *caractère propre* ». L'enseignement catholique est catholique et il entend le rester toujours plus.

La Libre Pensée ne triera pas le bon grain de l'ivraie dans l'enseignement catholique, car du bon grain, il n'y en a point. C'est pourquoi nous exigeons l'abrogation de la loi Debré et le retour des fonds publics pour la seule École publique. Rendons à l'École laïque les moyens de sa mission et de sa dignité.

Je vous appelle à contre signer massivement l'appel pour l'abrogation de la loi Debré.

Citoyennes, citoyens,

Nous l'affirmons encore une fois : Comme les libres penseurs des Alpes de Haute-Provence l'ont écrit au Vicaire de Digne, pour la Libre Pensée, tous les citoyens doivent avoir strictement les mêmes droits dans tous les domaines. Nous sommes pour l'union libre, le mariage pour tous, le droit d'adopter pour tous, la Procréation Médicale Assistée et la Gestation pour Autrui pour tous les couples, de quelque manière qu'ils soient composés.

Nous l'avons dit et écrit au sein de la Libre Pensée, chacun est libre. La République doit pouvoir offrir cette liberté de choisir à tous.

La Fédération Nationale de la Libre Pensée, ses groupes et fédérations départementales appellent chacun d'entre vous à la rejoindre, à adhérer mais aussi à faire connaître son mensuel **La Raison**, journal hautement plus raisonnable que **le Monde**... des Jésuites, ainsi que sa revue trimestrielle l'Idée Libre

**Citoyennes, citoyens, A bas le Roi, à bas les tyrans, Vive la République, A bas la Calotte et vive la Sociale.**

## Combinazione

### TEMPÊTE DANS UN BÉNITIÈRE...

*Alors que les médias de l'Europe vaticane se vantrent avec de délectation dans l'omerta... en marge, on glose.*

**Joseph Ratzinger, autrement dit le 16<sup>ème</sup> Benoît, ferait-il valoir ses droits à la retraite ou la curie romaine imposerait-elle, quoiqu'on entende, une bien peu glorieuse fin de règne ?**

**RAPPELS :** « Pas une année, ou presque, du règne n'aura été épargnée par des scandales et des révélations, qui ont teinté de noir les méthodes de gouvernement et les pratiques de certains hiérarques de "l'église universelle"... Espionnage, lettre anonyme et menaces de mort...

**2009 :** Le "Panzerkardinal" Ratzinger partage avec les lefebvristes le goût de la tradition et de la "belle" messe... son actuel secrétaire personnel, Georg Gänswein, a fréquenté le séminaire fondé par M. Lefebvre à Ecône, en Suisse. J. R. exhume les ciboires dorés, la croix du 13<sup>ème</sup> Léon chère aux traditionalistes, les surplis en dentelle... Les hommages au 12<sup>ème</sup> Pie, critiqué pour son silence sur le génocide durant la Seconde Guerre mondiale...

La réintégration d'un évêque intégriste et négationniste... M. Williamson bafoue l'autorité de J. R. en persistant dans ses propos niant les chambres à gaz... Le Vatican ne parvient pas à faire taire le scandale...

**2010 :** À Londres, des manifestants appellent J. R. à démissionner, en raison des affaires de pédophilie au sein de l'église catholique... Pédophiles aux États-Unis, le scandale s'étend à l'Europe et à l'Amérique latine. La hiérarchie catholique est accusée d'avoir couvert ces agissements...

**2011 :** Abus sexuels sur des religieuses, avortements forcés, chèques du Vatican pour acheter le silence des mères élevant des fils et filles de prêtres... « *L'église de Rome a admis en 2001 que dans 23 pays au moins, des prêtres avaient commis des abus sexuels sur des femmes, souvent des religieuses. La plupart de ces abus se seraient produits en Afrique...* »

**2012 :** Des prêtres italiens auraient blanchi des sommes d'argent importantes... De très grosses affaires de corruption... Vols, machinations, complots, trahisons, menaces : le Vatican aurait-il fait, ces dernières semaines, un saut dans les siècles passés ? Même la mort rôderait désormais dans les ruelles pavées de Rome, si l'on en croit l'ancien président de la banque du Vatican...

Ce banquier professionnel à la retraite qui s'était mis au service du Saint-Siège, ne partageait plus le point de vue du cardinal n° 2 du Vatican... le professionnel lui, penchait pour la transparence financière...

Les incompréhensions répétées entre Ratzinger et le monde... dessinent les contours d'une fin de règne paradoxale...

Préservatif, mariage pour tous...

Alors que l'église est exsangue et l'islam encore très minoritaire en France, les religions n'ont jamais tant essayé de peser sur les débats publics...

Un centralisme mortifère... un univers d'ancien régime... Des décisions prises à Rome sont contestées en Allemagne, aux États-Unis ou au Japon... Une guerre des clans... **"La curie romaine traverse une tempête très grave"...**

**2013 :** La purge ne devrait pas s'arrêter là... Dans sa dernière prestation J. R. dénonce "l'hypocrisie religieuse"..."

**Toutes les citations ci-dessus ont été relevées dans la presse entre le 12 février 2009 et le 13 février 2013 !**



### Lu dans l'éditorial d'un bulletin municipal du département...

Dans le même ordre d'idées, j'ai reçu comme certain d'entre vous je pense, un courriel émanant de l'évêque de Digne, m'invitant à monter à Paris afin de manifester contre le projet de loi ouvrant le droit au mariage et à l'adoption de personnes de même sexe. Loin de moi l'idée de reprocher à l'église catholique de donner son point de vu sur un tel sujet, point de vue qui ne surprendra d'ailleurs personne car il est dans la droite ligne de la campagne qu'elle avait mené contre l'IVG, mais de là à inciter les gens à se mobiliser et à manifester il y a un pas à ne pas franchir. Que dirait-il si les députés appelaient les citoyens à manifester contre le célibat de prêtres ? Le domaine du spirituel et de l'amour de son prochain est suffisamment vaste, et les exemples à donner ne manquent pas pour un évêque, pour ne pas venir s'inviter dans un espace qui n'est pas le sien ; même si l'on peut constater que la loi de la séparation de l'église et de l'état de décembre 1905 est toujours difficile à accepter pour certains.

**Il y a 220 ans : la constitution de 1793** (Morceaux choisis...)

Elle accorde le droit de vote aux étrangers âgés de vingt et un ans accomplis, domiciliés en France depuis une année, y vivant de leur travail, ou y ayant acquis une propriété, ou épousé une Française, ou adopté un enfant, ou nourri un vieillard, ou ayant été jugés par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité.

La Constitution est adoptée par 1 801 918 « oui » contre 11 610 « non », avec 4 300 000 abstentions...

Jamais appliqué, le texte de la Constitution fut enfermé dans une arche en bois de cèdre déposée dans la salle de la Convention. Mais ses principes furent longtemps invoqués par certains révolutionnaires ou républicains, notamment en 1848 et jusqu'en 1946.

La Constitution finalement adoptée par un vote populaire était **plus démocratique que libérale**.

La « Constitution girondine » sera principalement rédigée par Condorcet, imprimée par ordre de la Convention nationale. Signé HÉRAULT, RAMEL, SAINT-JUST.

**Décret du 21 septembre 1792** Il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le peuple.

**Déclaration du 25 septembre 1792** la Convention nationale déclare que la République française est une et indivisible...

**On connaît tous l'article 35** : Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

**ACTE CONSTITUTIONNEL**

Art. 1 - La République française est une et indivisible.

Article 4. - Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis ; - Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; - Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité - Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français.

Art. 5 - L'exercice des Droits de citoyen se perd... par l'acceptation de fonctions ou faveurs émanées d'un gouvernement non populaire...

Art. 7 - Le peuple souverain est l'universalité des citoyens français.

Art. 11 - Les Assemblées primaires se composent des citoyens domiciliés depuis six mois dans chaque canton.

Art. 28 - Tout Français exerçant les droits de citoyen est éligible dans l'étendue de la République.

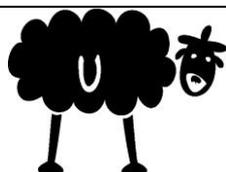
Art. 32 - Le peuple français s'assemble tous les ans, le 1<sup>er</sup> mai, pour les élections.

Art. 58 - Le projet est imprimé et envoyé à toutes les communes de la République, sous ce titre : loi proposée.

Art. 118 - Le Peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

Art. 119 - Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations...

Art. 122 - La Constitution garantit à tous les Français l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la dette publique, le libre exercice des cultes, une instruction commune, des secours publics, la liberté indéfinie de la presse, le droit de pétition, le droit de se réunir en sociétés populaires, la jouissance de tous les Droits de l'homme...



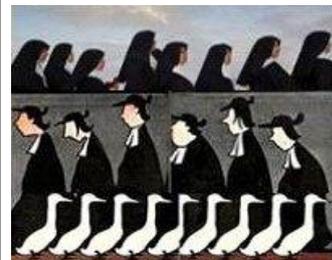
**Une bourde de plus...**



**Alors on l'a "convaincu" d'adopter la position démissionnaire...**



**Il ira retrouver ses copains...**



**à "CATOLIC-PARK" : c'est l'émoi...**

**Dernière minute...**



Recherche homme "ouvert", "malin", "en bonne santé", de préférence pas trop âgé, parlant plusieurs langues :

les quatre cardinaux français qui participeront à l'élection du successeur de Benoît 16 ont dressé par petites touches leur portrait du pape idéal.

**Un BARBARIN peu fréquentable...**

L'Église catholique...condamne le mariage homosexuel. "Le mariage, c'est l'union d'un homme et d'une femme", L'archevêque de Lyon... Le cardinal Philippe BARBARIN a déclaré qu'il manifesterait en compagnie... du "président du Conseil régional du culte musulman Rhône-Alpes, M. Be-naïssa CHANA...

## LE DERNIER INSURGÉ, un BARBARIN qu'on aurait aimé fréquenter...

François BARBARIN est présent aux Mées lors de l'inauguration du monument le 4 septembre 1913, il a 83 ans, c'est le dernier insurgé condamné encore vivant, il reçoit ce jour là la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il habite à la Javie où il est conseiller municipal.

En 1851, lors de l'insurrection, François BARBARIN, a 20 ans. Sur le registre des condamnations il est inscrit sous le numéro 1185, étant cordonnier domicilié à Valensole, «affilié».

Son motif de condamnation est «S'est rendu à Digne comme tambour. Était aux Mées lors de l'engagement. Exaltation extrême - Mauvais propos».

Pour cela il est condamné à la déportation en Algérie. (Archives Départementales des A.H.P. - 2 U 91.).

Voici le récit qu'il fait de sa participation à l'insurrection

«Né à Digne le 2 novembre 1831, je suis devenu orphelin de père et de mère en 1847. Dénué de ressources et n'ayant plus à Digne aucun parent pouvant me venir en aide, je résolus d'aller à Paris où se trouvait un de mes oncles. J'ai quitté Digne le 20 mai 1847 et je suis arrivé à Paris le 8 juin après 19 jours de marche. Emporté par un tempérament fougueux je ne suis trouvé mêlé à la Révolution du 24 février 1848. J'étais à la prise du Panthéon le 24 juin et je fus blessé à la jambe droite par une balle ainsi qu'en fait foi mon livret militaire joint au dossier. La Révolution terminée, nous fûmes chargés de garnison. Partis de Paris le 19 février 1849 nous arrivâmes à Saint-Brieuc (Côtes du Nord) où nous ne restâmes que peu de temps, car le 12 juin un nouveau changement de garnison nous transporta à Rennes où nous fûmes rayés des contrôles le 13 juillet 1849 après licenciement de la Garde Nationale.

Rentré dans mes foyers, j'allais résider à Valensole (Basses-Alpes). En 1851, étant à Valensole, je me fis inscrire à la Société « La Montagne ». Cette société dont le siège était à Lyon avait été créée dans le but de maintenir la République proclamée le 24 février 1848. Le Coup d'État du 2 décembre 1851 ayant été accompli, l'ordre nous fût donné de protester par tous les moyens en vertu de l'article ainsi conçu «En cas de violation de la Constitution tout bon citoyen a le devoir de prendre les armes pour la défendre.»

Ayant été vaincus, avec un grand nombre de camarades, je fus fait prisonnier le 20 décembre 1851 et incarcéré à Digne dans un local du Grand Séminaire où nous couchions sur le carreau par une température de 20° au dessous de zéro. Dans cette circonstance, j'eus les pieds gelés à tel point qu'ils ne formaient plus qu'une plaie. Partis de Digne le 2 mai 1852 nous avons été conduits à Toulon sous bonne escorte, enchaînés les uns aux autres par les mains et le cou non point comme des condamnés de droit commun, mais comme on enchaînait autrefois les bandits peuplant les divers bagnes.

Après avoir passé 12 jours au Fort de Lamalgue, nous avons été transférés sur les pontons où nous avons couché pendant 45 jours dans l'eau. Avant le départ pour l'Algérie, nous fûmes contraints de prêter le serment de fidélité à Napoléon. Quelques camarades, âgés, ou laissant chez eux une famille sans ressources avaient, afin de bénéficier d'une grâce, prêté le serment exigé. En ce qui me concerne, comme je n'avais plus de famille et n'ayant aucun intérêt (j'avais alors 20 ans et quelques mois) je refusais de prêter ce serment dans des termes si violents que je fus immédiatement enfermé à fond de cale avec quelques autres mutins. Déportés en Algérie nous avons été occupés au défrichage et à la construction de routes.

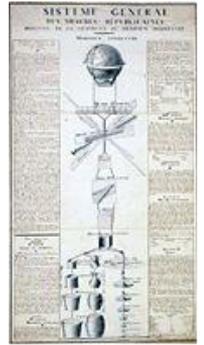
Gracié le 12 mars 1853, j'ai été renvoyé en France le 18 mars. Tenu à l'index pendant toute la durée de l'Empire, j'ai été maintes fois en butte aux persécutions des agents de l'autorité pour des délits insignifiants dont ci-après un exemple. Me promenant un jour, peu de temps après mon retour à Digne, sur le champ de foire, coiffé d'un chéchia, je fus rencontré par deux gendarmes et conduit à la préfecture, M. de BOUVILLE, préfet de l'époque, après m'avoir menacé de me faire retourner en Algérie si je persistais à porter cette coiffure considérée comme séditeuse, me l'enleva d'un geste brusque et après l'avoir donné aux gendarmes me renvoya nu-tête. Pour rentrer chez moi, je me fis prêter un chapeau par le concierge de la préfecture qui était un de mes amis.

Rappelé sous les drapeaux en 1854, au moment de la guerre de Crimée, j'ai été réformé pour blessures et infirmités contractées au service. » (Archives départementales des A.H.P. - 1 M 212).

7 avril 1795

La France révolutionnaire uniformise les poids et mesures.

Suite au rapport du député de la Côte d'Or, Prieur, la Convention adopte un décret relatif aux poids et mesures. Le mètre devient l'unité de longueur et la base du nouveau système métrique.



13 mai 1918

Début d'une agitation révolutionnaire dans les usines d'armement.



1<sup>er</sup> juin 1885

La dépouille de Victor Hugo est conduite au Panthéon.

Le poète est décédé dix jours plus tôt, à 83 ans, en l'avenue qui porte son nom.

Il écrit dans son testament : « Je donne cinquante mille francs [or] aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Églises.



Je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu ».

«Je veux l'État laïque, purement laïque, exclusivement laïque, l'État n'est pas et, ne peut pas être autre chose que laïque.

L'instruction gratuite et obligatoire dans la mesure que je viens de marquer. Un immense enseignement public donné et réglé par l'État, partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France, plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France. Les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences ; partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté.

Je m'adresse donc au parti clérical : quand vous forgez une chaîne, vous dites : Voici une liberté ! Quand vous faites une proscription, vous criez : Voilà une amnistie !

C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloître la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. Il s'est opposé à tout.

Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous les rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures. Vous en voulez à la raison humaine. Pourquoi ? Parce qu'elle fait le jour.

Mais vous ne voyez donc pas que tout va, vient, se meut, s'accroît, se transforme et se renouvelle autour de vous, au-dessus de vous, au-dessous de vous ! »



**2012 au 09/12/12**  
*Jeux parés à ses disciples de sa venue - Rente évitée et prêt en tout temps - ainsi sous ses yeux dignes d'échapper à tout ce qui doit arriver et de paraître debout devant le Fil de Thomas - Lr 21 30*

**Theo regard**  
 Dimanche 2 décembre :  
 Les heures : 9 h, 14 h, 16 h  
 Prix : 5€, 10€, 15€, 20€, 25€, 30€, 35€, 40€, 45€, 50€, 55€, 60€, 65€, 70€, 75€, 80€, 85€, 90€, 95€, 100€  
 Samedi : 17 h, 9 h, 11 h, 13 h, 15 h  
 Dimanche : 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h

**prêtre l'orgelle**  
**La fête de l'Immaculée Conception**  
 La fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, célébrée dans les premiers jours de la nouvelle année liturgique et du temps de l'Avent - ainsi regardé de sa venue, ainsi, choisie par Dieu. Pour la fête de l'Immaculée Conception, Marie est immaculée de l'œuvre qu'elle a faite, Jésus en qui elle voit l'incarnation de Dieu. Marie est immaculée de l'œuvre qu'elle a faite, Jésus en qui elle voit l'incarnation de Dieu. Marie est immaculée de l'œuvre qu'elle a faite, Jésus en qui elle voit l'incarnation de Dieu. Marie est immaculée de l'œuvre qu'elle a faite, Jésus en qui elle voit l'incarnation de Dieu.

**Marie, Mère de l'Église**  
 Nous proclamons Marie très sainte, Mère de l'Église. C'est à dire de tout le peuple de Dieu.  
 Aussi bien des fidèles que des pasteurs.  
 Qui appellent Mère très aimante...  
 Ce titre trouve sa justification dans la dignité elle-même de la Mère du Verbe Incarné...  
 Il synthétise admirablement la place privilégiée reconnue par ce Concile à la Vierge dans la sainte Église.

**49 - 2012 - IPNS**  
 L'équipe de la production de l'Église (04 93 32 30 40)  
 Membre de la famille de Saint Ignace à 11 rue de la République (04 93 32 30 40) - 11 rue de la République - 04 93 32 30 40

**La vérité si je mens, sur l'immatriculée contraception et la catéchumène Bécassine Scoubidou...**

« En vérité, je vous le dis, Joseph fut la cause de tout !  
 Une enfance ordinaire essentiellement consacrée à la manipulation des cailloux : apprendre et jouer ! Le calcul et l'épaulé-jeté...  
 Au suivant ! Il avait juste seize quand, tout nu dans son pagne, il alla se dénicher au lupanar des troupes romaines d'occupation de la Judée...  
 Hélas, trois fois hélas... c'est à la suite d'une de ses visites qu'il attrapa les oreillons et le marabout du village lui révéla qu'il avait récolté une azoospermie...  
 Atterré Joseph apprit cependant du même vénérable qu'au-delà de la mare-nostrum, dans un petit village gaulois qui résiste encore et toujours à l'envahisseur, un chaman celte pouvait avec de la salsepareille lui concocter, pour cas cher une potion capable de le guérir.  
 L'espoir revint. Il entreprit un long périple qu'il appela l'Égihemssée (l'Odysée à Joseph). À ceux qu'il croisait et qui lui proposait de l'aide, il avait coutume de répondre : « Je n'ai besoin de personne sur mon âne qui rit. Et y sonne ! »

à suivre...

**Le chevalier, la femme et le prêtre**

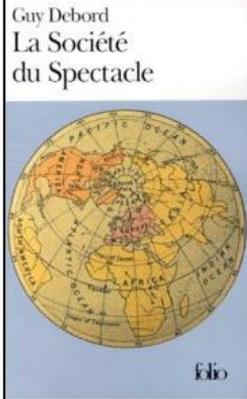
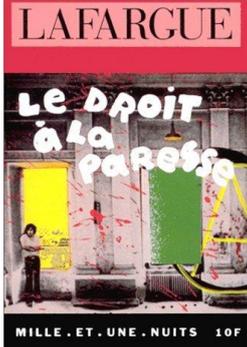
Évolution du mariage de la fin du X<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup>. Elle est marquée par la lutte des dirigeants de l'Église pour imposer leurs conceptions de l'institution matrimoniale. Le mariage, chez les rois et les féodaux, était surtout une affaire lignagère, destinée à conserver l'héritage et à augmenter les possessions. La hiérarchie ecclésiastique, oblige, non sans peine, les prêtres à vivre dans le célibat, et rêve d'enfermer le peuple laïque dans la cellule conjugale, cadre consacré, contrôlé par le clergé. L'ordre qu'elle veut instaurer ne se substitue pas au désordre, mais à un ordre différent et contraire d'autres obligations morales et de vieilles habitudes. Les hommes n'acceptent pas facilement de ne plus pouvoir à leur gré renvoyer leur femme lorsqu'elle ne leur donne pas de fils, ou tout simplement parce qu'un meilleur parti se présente ils n'acceptent pas non plus de ne pas pouvoir épouser leur cousine (l'inceste allait jusqu'au 7<sup>e</sup> degré de consanguinité). Des accommodements permettaient aux deux morales de s'ajuster. Le mariage prend place parmi les sept sacrements. L'amour dit courtois se développe dans la société mondaine mais les règles et les rites du mariage chrétien s'installent. Ce système a duré jusqu'à nous.

Georges DUBY

**Le droit à la paresse**

Socialiste révolutionnaire, proche de Proudhon puis de Marx dont il épouse la fille, Laura, Paul Lafargue combat sa vie durant un système économique, politique et social qu'il exècre et qui le lui rend bien. Il passe en effet plusieurs années en exil et en prison. Il est l'auteur d'une pensée authentiquement révolutionnaire et généreuse, à l'image de ce "Droit à la paresse" plein d'espoir et d'humour.

**La Société du spectacle** est essentiellement une critique radicale de la marchandise et de sa domination sur la vie, que l'auteur voit dans la forme particulière de l'« aliénation » de la société de consommation. Le concept de spectacle se réfère à un mode de reproduction de la société fondé sur la reproduction des marchandises, toujours plus nombreuses et toujours plus semblables dans leur variété. Debord prône une mise en acte de la conscience qu'on a de sa propre vie, envers une illusoire pseudo-vie que nous impose la société capitaliste, particulièrement depuis l'après-guerre.



**NOM, Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** .....

**Ville :** .....

**Portable :** .....

**@ :** .....

**demande à adhérer à la LP-04**

**COTISATIONS 2013 : 72 €**

à l'ordre de : **"FDGLP04"**

[Constitué de : **49 €** de part nationale, **13 €** pour l'abonnement à **La Raison**. Et **10 €** de part départementale.]

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la **Fédération : cotisation « revenus faibles » : 27 €** incluant **La Raison**.]

**Bulletin à retourner à :**  
**FDGLP04, rue des Chevaliers 04230 Cruis**

*En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.*



**La Libre Pensée** est une association d'éducation populaire et d'action sociale.

Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en clericalisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.